

Les nouveaux territoires de la croissance : vers un retournement historique de la géographie économique ?

Rapport d'étude pour le compte de l'**Institut Caisse des Dépôts pour la Recherche**
et du **PUCA**

Laurent Davezies & Philippe Estèbe
L'Observatoire de l'Economie et des Institutions Locales- L'Oeil
Novembre 2014

Résumé

Le retournement historique actuel et futur de la géographie économique du pays tient aux évolutions structurelles qu'ont connu récemment ses principaux mécanismes : d'une part une création de richesse (valeur ajoutée et PIB) qui se concentre, et de façon accélérée depuis le début des années 2000, sur quelques grands territoires urbains – une demie douzaine de nos « métropoles »- et d'autre part, avec le début des années 2010, une crise financière publique qui conduit à raboter les puissants mécanismes de redistribution monétaire qui, via le budget de l'Etat et celui de la Sécurité Sociale, avaient permis de compenser, sous forme de revenu, le déclin relatif de la création de richesse que l'on enregistrerait depuis les années 1980 dans les régions et territoires « périphériques ».

Depuis plus de trente ans, les inégalités interrégionales de PIB par habitant avaient progressé alors que celles de revenu par habitant reculaient. Cet effet de ciseau qui n'avait cessé de s'élargir semble avoir désormais atteint sa limite.

L'analyse des rapports de la croissance au territoire , à l'aide des théories économiques actuelles (et notamment la Nouvelle Economie Géographique, NEG), suggère que l'économie d'aujourd'hui se concentrerait dans les bassins d'emploi les plus grands, denses et fluides –les « métropoles » – alors que tous les mécanismes d'étalement ou de partage interterritorial de la croissance (tels que décrits par des auteurs comme François Perroux ou Raymond Vernon) seraient désormais en panne, du fait de la mise en compétition générale liée à la mondialisation, à l'accélération des innovations, des changements technologiques et de la substitution d'une économie de production immatérielle à celle, matérielle, d'hier.

Dans le même temps, les mécanismes de redistribution publique et sociale des revenus, aussi peu étudiés que puissants, sont remis en cause avec la crise financière publique de 2011. Ce sont eux qui avaient permis, depuis les années 1980, de plus que compenser, pour la plupart des territoires français, leur décrochage industriel et agricole et leur difficile reconversion dans les secteurs productifs « pérennes ». Leur revenu (et leur consommation, avec ses effets multiplicateurs) progressait même plus rapidement que celui des grandes régions « métropolitaines ». Hier ce qui était ainsi un effet de ciseau favorable à l'équilibre territorial peut se transformer désormais en un double effet de creusement des inégalités interterritoriales et de valeur ajoutée et de revenu. Le ciseau se refermerait.

Seuls deux mécanismes, il est vrai puissants, continueront à aider significativement l'économie des territoires périphériques ayant des atouts résidentiels (et notamment ceux qui sont situés dans des « systèmes productivo-résidentiels » dynamiques), avec les apports de revenu des retraités mobiles solvables et les dépenses de tourisme. Pour les autres, notamment

au Nord-Est du pays, et qui ne sont qu'insuffisamment dotés d'aménités résidentielles, le risque est majeur d'une « triple peine », en termes de création de richesses marchandes, de dépenses publiques et sociales et de revenus résidentiels.

Une seconde approche, de nature empirique et chiffrée, permet de vérifier que ces conclusions analytiques sont à l'œuvre. Sur l'emploi salarié privé, on observe bien l'émergence d'une corrélation inédite entre la taille des territoires (aires urbaines ou zones d'emploi) et leur dynamisme. Cette corrélation était annoncée par les économistes de la NEG depuis le début des années 1990, mais n'apparaît pas avant 2000. Depuis, et jusqu'à ces derniers mois (deuxième trimestre 2015), elle n'a cessé de se renforcer.

Depuis la crise de 2008, et le très fort recul de l'emploi salarié privé du pays, seuls quelques rares grands territoires (une petite moitié des « métropoles » instituées par le législateur) voient leur emploi progresser, grâce aux créations d'activités dans les secteurs de services supérieurs / numériques, à fortes qualifications. Et ces activités se concentrent au cœur de nos quelques métropoles « gagnantes » : plus de la moitié des créations nettes d'emploi dans ces secteurs se situe dans une douzaine des 36 000 communes françaises ! (Paris, Toulouse, Lyon, Saint Herblain, Nantes, Blagnac,...). En bref, on assiste à une double concentration : des activités nationales dans quelques métropoles et des activités de ces métropoles dans leur cœurs.

S'agit-t-il là d'un phénomène mécanique, d'une sorte de magie krugmanienne, qui ferait que le succès actuel de nos plus grandes villes serait aujourd'hui inné, garanti par leur taille, ou au contraire, est-ce là le résultat, acquis, de politiques et de stratégies urbaines passées, menées par les acteurs de ces villes ? On ne trouvera pas ici de réponse à cette question –qui appellerait un programme de recherche en tant que tel- mais plutôt quelques éléments d'observation ou de suggestions prudentes sur les facteurs endogènes du succès (ou de l'insuccès) économique de nos métropoles.